
◀ **Écoles sans moyens** ▶

Des classes hébergées dans des rez-de-chaussée d'immeubles

Le ministre prétend pousser les murs de l'école par ses seules déclarations.

La mise en œuvre des CP et CE1 dédoublés en REP et REP+ n'est vraiment pas une réussite notamment parce que les bâtiments scolaires ne disposent pas de salles en nombre suffisant.

Dans ces conditions, plutôt que de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la scolarité des élèves, le ministre Blanquer ne trouve rien de plus pertinent que de signer avec le lobby patronal de l'habitat social une convention pour obtenir des locaux "en pied d'immeuble".

L'enjeu ? Entasser les élèves des quartiers populaires comme autant de sardines dans des bâtiments. Gageons en effet que les enfants des beaux quartiers ne se verront pas chassés de leur école de quartier pour une classe en rez-de-chaussée d'immeuble, dont il faudra sortir puis marcher de longues minutes avant d'atteindre l'espace de récréation, la salle informatique, la bibliothèque, la cantine...

La dégradation des conditions de travail continue des personnels de l'éducation nationale comme des élèves doit cesser.

À l'opposé de ces bricolages, SUD éducation revendique :

⇒ **un investissement massif et durable dans l'éducation, qui se traduira par des recrutements à hauteur des besoins ainsi que la formation des personnels ;**

⇒ **un investissement massif et durable dans la rénovation des bâtiments scolaires existants et la construction d'écoles partout où cela est nécessaire.**